



CAP Locale n°2 du 13/07/2016
Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques

Madame la Présidente,

Comme lors de chaque CAPL « mouvement local d'affectation », nous ne pouvons débiter nos travaux sans évoquer la question de l'emploi à la DGFIP et à la DRFIP des Pays de Loire.

Inexorablement, de nouvelles suppressions d'emploi prennent leur effet au 1^{er} septembre 2016. Il est bon de rappeler que le nombre de ces suppressions dans la catégorie B pour l'exercice en cours s'élève à 1 061 postes au niveau national.

Pour la CGT Finances Publiques, la situation de l'emploi reste une priorité permanente.

La modification des règles de gestion, de manière unilatérale, par la Direction Générale en octobre 2015, à savoir la suppression du Mouvement Complémentaire, l'obligation pour les stagiaires de rester 3 ans dans leur spécialité ENFIP, la fusion des RAN, la diminution des choix mission/structure occasionnant une affectation moins fine contribue au déclin de la qualité des emplois au sein de la DGFIP.

Aussi, la CGT Finances Publiques demande l'arrêt total des suppressions d'emplois toutes catégories confondues.

Parallèlement, dans la gestion des emplois, nous ne pouvons que déplorer une fois de plus le calendrier tardif imposé par la DG. Non seulement cela met en difficulté les agents et les chefs de service mais aussi les services RH de la DRFIP et les représentants du personnel. Pour la CGT Finances Publiques, cet état de fait ne permet pas d'avoir une vision concrète de la situation des effectifs et des services.

Par la suppression du mouvement national B du 1^{er} mars, les collègues affectés nationalement au 1/3/2016 sont contraints d'attendre plus de 12 mois (jusqu'au 1/9/2017) pour pouvoir participer, à nouveau, à un mouvement. La CGT Finances Publiques est intervenue à plusieurs reprises, par écrit et oralement, dans les différentes instances pour dénoncer cette atteinte aux droits de mutation, sans que les agents en aient eu connaissance au moment de faire leur fiche de vœux et d'opter, le cas échéant, pour le mouvement complémentaire. Nous attendons toujours une réponse.

Cécile HAURAY, François BAUDOUIN, Marielle ARTEAUD, Patrice MARTIN